



LE NEUILLANTAIS

Commune de Neuilly-sous-Clermont

N°5- Mai 2022

Sommaire

Edito	page 1	Elections législatives	page 9
Rétrospective	pages 2 à 6	Quelques rappels	page 9
Parlons budget	page 6	Du côté des associations	pages 10 à 13
Parlons travaux	pages 7 et 8	Portrait Neuillantais	pages 14 et 15
Parcours du cœur	page 9	Informations utiles	page 16

Edito

Neuillantaises, Neuillantais,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce nouveau numéro pour les dernières informations communales.

Tout d'abord, je tiens à vous informer que le budget 2022 a été voté et accepté lors du dernier Conseil Municipal le 1^{er} avril 2022. Un budget toujours ambitieux mais ayant comme mot d'ordre des dépenses maîtrisées. Dans le cadre de l'embellissement de notre commune, la municipalité va réaliser de nombreux travaux dont vous retrouverez le détail dans l'article de M. BARBERY, notre premier adjoint. L'un des plus grands changements à courte échéance est l'implantation d'un giratoire à côté du château d'eau à Auwillers ainsi que la pose de caméras de vidéo protection à chacune des entrées de notre commune. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement le département de l'Oise pour les subventions accordées.

En ce qui concerne les travaux, nous tenons à préciser que le problème récurrent de téléphonie mobile a été soulevé et que j'ai demandé au SMOTHD en la personne de son président de trouver rapidement des solutions adaptées...

Par ailleurs l'opérateur FREE nous a informé qu'il devrait pouvoir proposer une offre commerciale pour la fibre dans les six prochains mois.

Avec les beaux jours, les manifestations reprennent de plus belle. Le détail est à retrouver à l'intérieur de notre journal. J'en profite pour remercier chaleureusement, Monsieur et Madame NICOLAS, qui, le dimanche 03 avril dernier ont convié, avec la Municipalité, nos aînés pour un déjeuner au Château. Le repas qui leur a été offert par leurs hôtes, a été particulièrement apprécié.

Les 12 et 19 juin prochains auront lieu les élections législatives qui nous permettront de choisir notre député pour les cinq années à venir. Je vous rappelle que pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et être muni d'une pièce d'identité.

Et enfin, c'est avec un immense plaisir que le 04 juin prochain à 11h00 sera organisée une réception officielle suite à la dénomination du centre de loisirs. La municipalité a décidé de rendre hommage à son ancien Maire, Monsieur Jean-Pierre THIEFFAINE. En effet nous avons pris la décision de nommer le centre de loisirs du nom de son créateur.

Au plaisir de vous rencontrer sur notre commune.

Bien à vous.

Le Maire, Christophe Chemin.



RÉTROSPECTIVE

Les contes d'automne 25 novembre 2021, salle polyvalente, offert par le Conseil Départemental de l'Oise



LA VIEILLE QUI TRICOTAIT DES BULLDOZERS est l'histoire d'une enfant poussée bien droit au cœur de la vaste platitude des champs de patates avec pour montagnes les tas de betteraves, pour tempêtes les courroux du père et pour soleil son propre cœur vaillant... Comment les destinées tiennent parfois à un fil... Tout droit venue des arts circassiens, conteuse, Sylvie Vieville a su embarquer petits et grands dans des contrées lointaines et imaginaires avec sa création rythmée à souhait. Chacun est parti enchanté, ravi et songeur devant un récit où les souvenirs d'enfance peuvent devenir universels et parler à tout le monde.



Chacun est parti enchanté, ravi et songeur devant un récit où les souvenirs d'enfance peuvent devenir universels et parler à tout le monde.

Le marché de Noël

05 décembre 2021



Avec des décors atypiques, l'esprit de Noël était bien présent avec son traditionnel marché installé aux abords de la mairie. Les festivités étaient organisées par l'association Tribal Bikers en partenariat avec la municipalité. De nombreux exposants, associations et particuliers, présentaient leurs créations artisanales (décorations, confectons, broderies, bijoux) et il était aussi possible de rencontrer le barbier !! L'artisanat



alimentaire n'était pas en reste avec ses étals de miel, pâtisseries et autres confiseries. Cette manifestation fût un succès, le public étant venu en nombre pour partager ces moments festifs. Coup de chapeau à tous les bénévoles pour leur investissement et leur dynamisme.

Le colis des aînés

11 décembre 2021

Cette année nous avons pu revenir à ce moment de convivialité partagé autour d'un goûter.

Entre salé et sucré, il y en a eu pour tous les goûts : produits des terroirs, vins, friandises et autres spécialités gastronomiques, les colis étaient bien garnis. Nos aînés, toujours agréablement accueillis par la municipalité, de l'avis général, restent attachés à cette tradition.



A quelques jours de Noël, le goûter des aînés est un événement important pour nos seniors. C'est avec un immense plaisir que la municipalité a



rendu à nos aînés un grand hommage, pour leur sagesse, leurs connaissances essentielles. Celles qui éclairent le présent, préparent l'avenir et surtout celui de nos enfants qui ont tant

à apprendre des anciens. L'importance de ces valeurs, des liens d'humanité et de solidarité, le partage et le soutien aux plus fragiles qui nous animent et continueront de nous animer chaque année. Sans oublier celles et ceux qui, pour des raisons liées à l'âge ou à la santé, n'ont pu se joindre à nous.

Deux permanences ont été organisées pour les personnes n'ayant pu participer.



La balade du Père Noël 12 décembre 2021



En cette fin d'année 2021, une fois encore le Père Noël a parcouru toutes les rues Neuillantaises pour amener joie et bonheur aux enfants, toujours impatients de rencontrer ce fameux personnage.

Le Père Noël que rien n'arrête, à bord de son curieux véhicule, a distribué ses friandises tout au long de son parcours allant du hameau de Lierval à Neuilly-sous-Clermont en passant par le hameau d'Auvillers pour n'oublier personne !!

Merci à l'association Tribal-Bikers qui a réalisé la fabrication du traîneau ainsi que la diligence, et a sécurisé les parcours avec notre appui.

Cette journée magique a ravi petits et grands, apportant beaucoup de joie.



Le spectacle de Noël des enfants 15 décembre 2021



« La Belle et la Bête »

Une jeune femme prénommée Belle se sacrifie pour sauver son père condamné à mort pour avoir cueilli une rose dans le domaine d'un terrible monstre. Contre toute attente, la Bête



épargne Belle et lui permet de vivre dans son château. Elle s'aperçoit que, derrière les traits de l'animal, souffre un homme victime d'un sortilège. A travers les aventures de ses héros, la Belle et la Bête nous parle de la rencontre, du jeu de l'apparence et du regard de l'autre. La découverte et l'éveil de soi, la naissance des sentiments, de la sensualité. Bien plus qu'une histoire pour enfants, c'est un conte qui interroge sur les relations entre les êtres, jeunes et adultes, féminins et masculins. Une ode à la sensualité, à l'amour et au respect.



Pendant la représentation, un invité surprise s'est introduit dans la salle !! C'est bien lui !!

A la sortie du spectacle, chaque enfant a reçu, de la part du Père Noël en chair et en os, un cadeau surprise.

La distribution d'un goûter aux 133 enfants de la commune a clôturé cet après midi festif.



Les maisons illuminées 21 décembre 2021

Peu d'inscrits (x9) à cette renaissance 2021 du concours des maisons illuminées.

La municipalité espère obtenir plus de candidats pour l'année 2022.

1^{ère} place : M. et Mme BOURSON, 208 rue de Lierval.



2^{ème} exæquo : Lilou CHANCELLE, 72 rue de Coutances (absente et représentée par ses parents)



2^{ème} exæquo : M. Michel BEYLI, 14 impasse du Petit-Auvillers



3^{ème} place : M. et Mme PLATEAU, 15 avenue des Renards Auvillers.



Centre de loisirs et séjour ski 2022 | Samedi 12 au samedi 19 février

Accueil Collectif de Mineurs (Centre de loisirs) : Numéro d'appel dédié au Centre de loisirs = 06 72 69 64 20



Séjour ski : Comme annoncé dans le Neullantais 4, malgré la situation sanitaire, la municipalité a su maintenir ce séjour pour la satisfaction de tous afin de permettre aux 45 enfants de profiter des joies du ski à moindre coût, matériel de ski, initiation et perfectionnement pour certains, en pension complète, remontées mécaniques, transports et encadrement spécialisé. « Nouveau souffle », nouvelle organisation, autre destination, équipe renouvelée, compétente et sérieuse étaient au rendez-vous pour cette aventure alpine.



Nous tenons à remercier les enfants pour leur comportement exemplaire tout au long du séjour. Un grand merci à l'équipe d'animation, Fabrice, Claire, Thomas, William, Sébastien (conducteur du bus) et Clara pour avoir fait de ce séjour, des vacances uniques et inoubliables pour les enfants.



Céline VITEL, Maire Adjointe.

Activités au centre de loisirs : En parallèle du séjour ski, nous avons eu une bonne participation au centre de loisirs d'environ 30 enfants par jour sur les deux semaines de vacances. Au vu du contexte sanitaire, aucune sortie extérieure n'a eu lieu mais nous avons pu accueillir la société « N'Joy » qui a proposé des activités spécifiques telles que Monstribilis en semaine 1 et Ghalaté en semaine 2. Puis les animateurs du centre ont proposé des activités manuelles et d'expression ainsi que des jeux sportifs et autres jeux thématiques (St Valentin, journée pyjama, Carnaval, Pokémon et DragonBallZ, Nouvel-an Chinois, les couleurs et les saisons).



Repas des Aînés de la commune 03 avril 2022



« Accueillis comme des rois » par **Anna et Christian NICOLAS** qui nous ont fait l'honneur d'ouvrir leur chateau, « où l'on se sent immédiatement chez soi », et d'offrir un succulent repas aux aînés de la commune. Mets raffinés, ingrédients naturels, saveurs et couleurs pour ravir les papilles de tous.

Que de sourires retrouvés !! Merci Anna, merci Christian, merci à votre équipe, pour votre gentillesse. Sans nul doute, la municipalité participera au renouvellement de cet évènement dès l'année prochaine.



Cérémonie du 8 mai *Dimanche 8 mai*

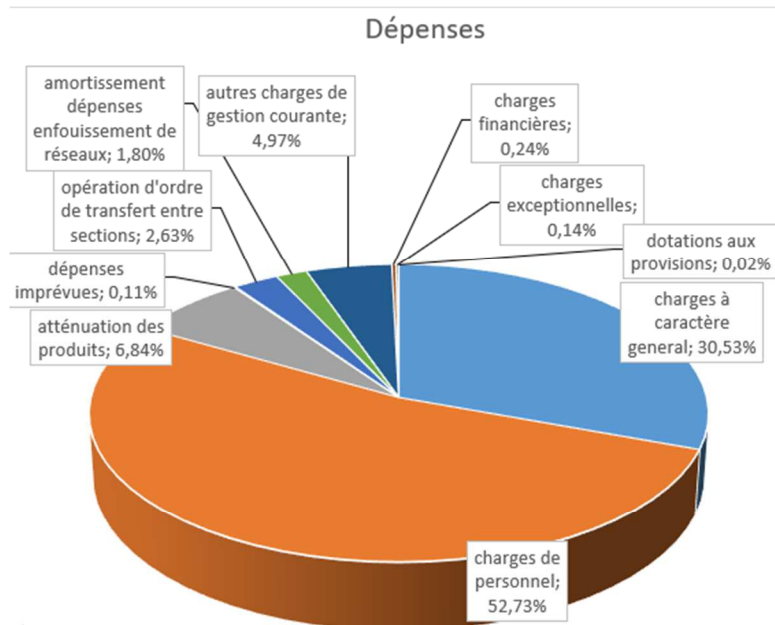
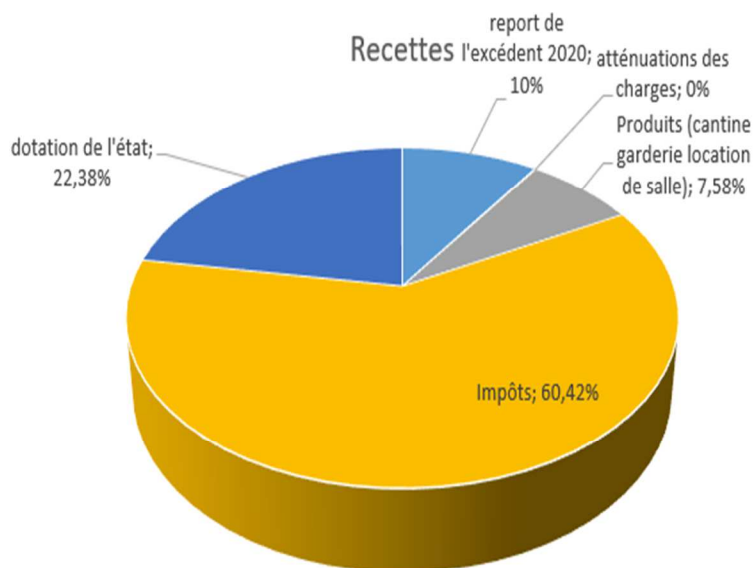
A Neuilly-sous-Clermont, comme dans toutes les communes de France, se sont déroulées les cérémonies de l'Armistice du 8 mai 1945. Nous remercions nos porteurs drapeaux, les jeunes sapeurs-pompiers de Clermont et la gendarmerie.



Parlons budget

Les différents comptes liés au budget 2021 de la commune, ainsi que le budget primitif de 2022 ont été présentés et votés lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2022. Il s'agissait du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2021. Les deux comptes présentent le même résultat équilibré pour l'année 2021, ce qui valide la bonne gestion comptable de la commune. Les deux sections (le fonctionnement et l'investissement) du budget primitif 2022 ont aussi été votées à cette réunion du Conseil Municipal.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes pour le montant de : **1 411 735,93 €**



La répartition de nos recettes et de nos dépenses est présentée dans les graphiques ci-contre.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses pour le montant de : **803 265,51 €**

Cette somme nous permettra notamment :

- ▶ de réaliser l'aménagement du carrefour du château d'eau ;
- ▶ de remettre en état le porche de l'ancien presbytère ;
- ▶ d'équiper la commune d'un système de vidéo protection moderne et performant ;
- ▶ de finir d'équiper l'éclairage public en ampoule LED sur l'ensemble du village.

Jean-Pierre OCULY, Maire Adjoint.

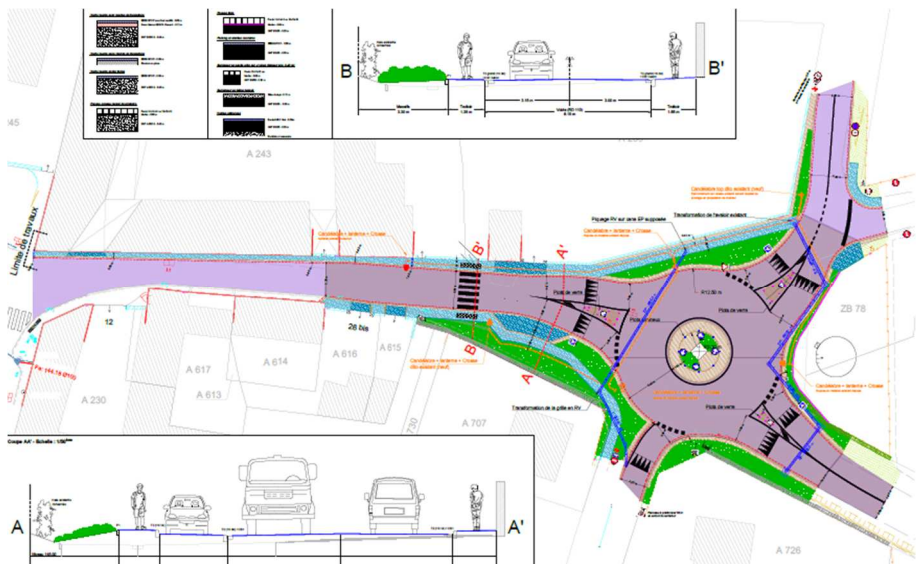


Parlons travaux

Investissement 2022 : quelques gros chantiers.

Cette année nous allons réaliser quelques gros chantiers que nous vous avons promis lors de la campagne électorale de 2020.

Courant mai débutera la pose de nouvelles caméras de vidéo-protection à toutes les entrées et sorties de la commune, en face du château d'Auvillers vers les jardins et la plateforme de tri, et sur le parking avenue des Biches en direction de l'aire de jeux. Cela représente un investissement de 107 000 € pour lequel nous avons obtenu une subvention du conseil départemental de 34 000 €.



Un appel d'offre est en cours pour la création d'un giratoire au carrefour du château d'eau d'Auvillers et le réaménagement du cheminement piétonnier entre celui-ci et la rue d'Ansacq. Ce chantier, d'un montant d'environ 350 000 €, ne serait pas réalisable sans la subvention de 150 000 € du conseil départemental. Les travaux devraient débuter au tout début des vacances d'été.

Nous avons choisi de réaménager en premier ce carrefour car c'est à celui-ci que l'étude de sécurité routière a montré que les plus grands excès de vitesse ont lieu. En effet, alors que la limitation est fixée à 30 km/h dans tout Auvillers, une majorité de véhicules roule à 50 km/h ou davantage et une part non négligeable roule à plus de 70 km/h. Des mesures ont même été faites à plus de 100 km/h. Nous avons demandé à notre maître d'œuvre de prévoir un aménagement tel que ces vitesses seront de l'histoire ancienne à cet endroit.

Nous projetons aussi le réaménagement de cinq carrefours sur la D 540 en traversée de Neuilly, où les stops sont trop souvent non respectés et où la vitesse y est parfois excessive. A plus long terme, nous nous pencherons sur les carrefours de la rue de Clermont avec l'avenue du Grand Cerf, et la rue de Clermont avec l'avenue des Biches à Auvillers.

Cette année, nous poursuivons la rénovation du parc d'éclairage public avec le remplacement de toutes les lanternes à sodium (lumière orange) qui consomment chacune 100 à 150 W par des lanternes à LED qui consommeront maximum 50 W. Cette baisse de la consommation électrique devient indispensable dans un contexte de forte hausse des prix, hausse annoncée de 40 % en moyenne pour les collectivités. Cette opération représente un coût de 260 000 € dont 80% sont subventionnés par le SE60 et le Conseil Départemental de l'Oise.

A propos de coût des énergies, nous allons être très impactés par la poursuite de la hausse des prix de celles-ci. A titre d'exemple, en 2021 nous avons payé 13 600 € de gaz pour chauffer nos bâtiments. Le SE60, auquel nous avons confié le groupement d'achat de gaz et d'électricité, nous annonce qu'en 2023 le prix du gaz serait multiplié par 3 par rapport à 2021. Ce qui nous ferait, à consommation équivalente, une dépense de plus de 40 000 € soit plus de 25 000 € non disponibles pour d'autres dépenses, alors que les recettes tendent à stagner !

Vous l'aurez compris, tous ces travaux ne seraient pas possibles sans les importantes subventions que nous accordent les différents acteurs publics énoncés ci-dessus, que nous remercions encore. Nous menons une recherche active de ces subventions et Monsieur le Maire, Christophe Chemin, tape à toutes les portes pour tenter d'en obtenir. D'autres subventions ont été demandées, notamment pour la rénovation du city stade à Neuilly dont le coût s'élève à 30 000 €. Nous avons aussi inscrit au CRTE (Contrat de Relance et de Transition Energétique) porté par l'état, la demande de subvention pour le remplacement de la chaudière et des huisseries du bâtiment mairie - salle polyvalente, ou encore le projet de liaison douce entre la rue de la Commanderie et l'échangeur de la D 1016. Ce projet avancera plus concrètement lorsque nous aurons pu acquérir toutes les parcelles nécessaires à sa réalisation auprès de propriétaires privés.

Nous avons demandé une subvention de 30 000 € à la région au titre du chantier de vidéo protection. Si elle nous était accordée, cela nous dégagerait du budget pour mener d'autres projets.

Urbanisme :

Une demande a été faite à la communauté de communes pour une modification simplifiée du PLU, afin d'ajuster quelques règles d'urbanisme trop souvent contraignantes pour les pétitionnaires comme par exemple sur les portails, les fenêtres...

A propos d'urbanisme, je rappelle que toute modification d'aspect extérieur des bâtiments et des clôtures, ou toute construction ou démolition doit faire l'objet d'une déclaration par le biais du formulaire adapté (déclaration préalable de travaux, permis de construire...). Sont par exemple concernés : la pose de fenêtre de toit, l'isolation par l'extérieur, la création ou la modification de clôture, y compris les portails ou portillons, les changements de couleur d'une façade (une peinture de façade sans changement de couleur par rapport à l'origine ne requiert pas de déclaration), les abris de jardins de plus de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (pas de seuil de surface en zone Bâtiments de France).

Comment connaître les règles d'urbanisme applicables à vos parcelles ?

Pour ce faire, consultez le plan de zonage disponible sur le site de la commune, rubrique urbanisme (www.neuillysousclermont.fr). Une fois que vous avez trouvé dans quelle zone se situe votre parcelle, consultez le règlement de la zone concernée toujours sur la même rubrique du site.

Assainissement collectif :

Nous avons bon espoir d'une mise en service de la nouvelle station d'épuration de Breuil-le-Vert courant 2022, qui permettra aux riverains concernés par l'extension du réseau d'assainissement de pouvoir s'y raccorder. Cela concerne les rues de l'Église, Coutances, Saint-Suraine, Niclette, Neuve et Titencourt. Ce chantier est mené par le Pays du Clermontois.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour déposer votre dossier d'urbanisme de façon dématérialisée :

<https://cc-clermontois.geosphere.fr/guichet-unique>

Le pétitionnaire particulier doit créer un compte avant de faire sa demande (avec l'envoi d'un mail pour valider son inscription).



Travaux RTE :

RTE (Réseau Transport Électricité) procède au démontage des deux lignes électriques transitant sur notre territoire, à l'ouest d'Auwillers. Elles alimentaient une partie du Clermontois et Liancourtois et ont été remplacées par des câbles souterrains d'une plus grande capacité et prévus pour une durée d'au moins 100 ans.

Nos agents de voirie :

Nous remercions, une nouvelle fois, les agents du service de voirie pour leur implication à maintenir un cadre de vie agréable dans notre commune. Voici un aperçu du service :



Mathieu BARBERY, Maire adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.



Parcours du cœur



Le dimanche 22 mai, le parcours du cœur revient pour le plus grand plaisir des familles et des sportifs Neuillançais. Cette année encore, la municipalité participe aux parcours du cœur organisés par la **Fédération Française de Cardiologie** afin de promouvoir l'activité physique et une bonne hygiène de vie.

Au programme : Un parcours pédestre pour tous d'environ 8 km. Après l'effort, le réconfort !! A l'issue de cette marche, la municipalité offre le verre de l'amitié. Chacun peut faire un don qui sera doublé par la mairie et reversé intégralement à la **FFC**.

Rendez-vous à 9h00 dans la cour de l'école maternelle de l'Orme à Auwillers.

Murielle RAVIART, Maire adjointe.



Élections législatives *Dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00*

Les élections législatives renouvellent dans son intégralité l'Assemblée Nationale dont la Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante : 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer et 11 pour les Français de l'étranger.

Si vous souhaitez vérifier votre inscription et déterminer votre lieu de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-lignes-et-formulaires/ISE>.

Pour établir une procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr>



Quelques rappels :

Boîtes aux lettres : Pour une distribution optimale de vos colis et courriers, il est fortement conseillé de **renseigner clairement votre numéro d'habitation et votre nom sur votre boîte** aux lettres. Pour un courrier recommandé qui doit être remis à la personne c'est essentiel !! Si le facteur n'est pas en capacité de mettre les divers envois dans la bonne boîte aux lettres, ceux-ci repartent vers l'expéditeur. **Que dit la loi ?** Depuis le décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche à minima, **le nom et le numéro de l'habitation**.



Passeports et cartes d'identité ne sont plus délivrés à Neuilly-sous-Clermont: Depuis le 14 mars 2017 dans le département de l'Oise, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, quelle que soit la commune de résidence du demandeur sont déposées dans **l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après :**

Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-en -Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-en-Valois, Estrées Saint-Denis, Grandvilliers, Le Coudray Saint-Germer, Liancourt, Margny-lès-Compiègne, Méru, Nanteuil-le-Haudouin, Noailles, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont Sainte-Maxence, Ressons sur Matz, Ribecourt-Dreslincourt, Saint-Just-en -Chaussée, Senlis, Verneuil-en-Halatte.

La remise de la carte nationale d'identité s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande.

Du côté des associations

Depuis septembre 2021, les Associations ont repris leurs activités et même pour certaines un peu plus tôt (juin 2021). Seul, le karaté par manque d'adhérent n'a pas pu continuer ses cours, à notre grand regret.

Nous avons accueilli, en septembre, au Local d'Animation (Auvillers), l'activité DANSE, pour plusieurs cours, en partenariat avec le C.A.L de CLERMONT, le mardi et le jeudi à partir de 17h00.

Nous avons aussi accueilli, en janvier 2022, une nouvelle Association « SO HAM OISE » pour des cours de Yoga animée par Laurence QUEMIZET au Local d'Animation le vendredi à 18h00.

L'Association « CADAN'S FIT » a un nouveau cours se déroulant le jeudi à partir de 18h30, dans la Salle Polyvalente.

La Commune de NEUILLY compte 20 Associations et comme chaque année les subventions demandées ont été accordées, pour un total de 9 000 euros.

Réunion des Associations
le samedi 15 janvier 2022
dans la Salle Polyvalente.



Le KINOMICHI les lundis à 18h30 dans la salle Polyvalente.



YOGA-ÉQUILIBRE ET COULEURS INTÉRIEURES
les lundis à 17h30
et les samedis à 9h30
dans le Local d'Animation



FITNESS BOXE les lundis à 18h30 dans le préau de l'école de l'Orme.



A.G.E.A LES SENIORS les mercredis à 9h45
dans la Salle Polyvalente



A.G.E.A les mercredis à 19h00 dans la Salle Polyvalente.



L'ATELIER AU FÉMININ les mardis à 13h45 dans la Salle Polyvalente.



LE CARREFOUR DE L'AMITIÉ les jeudis à 13h30 dans la Salle Polyvalente.



CADAN'S FIT les jeudis à 18h30 dans la Salle Polyvalente.



ALORS, ON JOUE ! un vendredi par mois à 20h au Centre de loisirs.



QUELQUES MANIFESTATIONS EN 2022

Pour cette année, nous prévoyons de nous retrouver autour de moments à la fois festifs et mémoriaux.

*** Le dimanche 22 mai : Le Parcours du cœur.

Marche de 8 km ouverte à tous.

Départ à 9h00 à l'école maternelle de l'Orme à AUVILLERS.

Un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité, dans la cour de l'école, après la marche.

*** Le samedi 04 juin : Dénomination du Centre de Loisirs.

A cette occasion le Centre s'appellera : le Centre de Loisirs « Jean-Pierre THIEFFAINE » qui fut le Maire de NEUILLY-SOUS-CLERMONT, de 1989 à 2016.

*** Le dimanche 26 juin : La Brocante.

Organisée par l'association « L'ATELIER » sur la place de la République à partir de 6h00.

*** Le jeudi 14 juillet : « 14 juillet comme autrefois ».

Animé par l'association « TRIBAL BIKERS » sur la place de la République de 9h30 à 19h00.

*** Le samedi 03 septembre : La Saint-Fiacre.

Distribution de la brioche et du cidre aux personnes de « plus de 67 ans », par les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal.

*** Le samedi 17 septembre : La Saint-Christophe.

Messe à la chapelle d'AUVILLERS et bénédiction des véhicules à moteur organisées par l'association « LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE ».

Suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité, puis d'un lunch proposé par M. et Mme NICOLAS propriétaire du château d'AUVILLERS. Et pour clore la soirée, un feu d'artifice, organisé par la Municipalité, sera tiré, derrière le château.

*** Le samedi 17 et dimanche 18 septembre : Les journées du Patrimoine.

Portes ouvertes à l'Église, à la Chapelle et à la Commanderie.

*** Le dimanche 25 septembre : Nettoyons la Nature.

Point de départ au Centre de loisirs. A l'issue du nettoyage de notre commune un verre de l'amitié vous sera offert.

*** Le samedi 01 octobre : Octobre Rose.

3 marches vous sont proposées : 4, 6 ou 8 km, par l'association « LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL 60 ».

*** Le samedi 05 novembre : La Bourse aux Jouets et à la Puériculture.

Organisée par l'association « FESTIV'NEUILLY ».

*** Le vendredi 11 novembre : La Cérémonie au Monument aux Morts

*** Le vendredi 18 novembre : Le Beaujolais Nouveau.

Organisé par la Municipalité dans la Salle Polyvalente.

*** Le dimanche 04 décembre : Le Marché de Noël.

Organisé par « TRIBAL BIKERS » avec le soutien de la Municipalité.

*** Le samedi 10 décembre : Le Colis des Aînés.

Après-midi organisée par la Municipalité pour les « Plus de 67 ans ».

*** Le dimanche 11 décembre : La Balade du Père Noël.

Organisée par « TRIBAL BIKERS » avec le soutien de la Municipalité.

*** Le mercredi 17 décembre : Le Noël des Enfants.

Spectacle offert par la Municipalité aux enfants de NEUILLY.

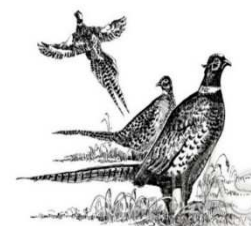
Murielle RAVIART, Maire Adjointe déléguée aux Associations et aux Manifestations.



Tribal Bikers (Alain D'ARANJO) Un 14 juillet Festif !! De 9h30 à 19h00, conjointement organisé par notre association et la municipalité. Vous aurez la joie de prendre un déjeuner, partager de bons moments à table et autour du bar dans une ambiance musicale. Tester et/ou améliorer votre adresse aux jeux picards, admirer les véhicules US tels que les Hot-Rod, Chevrolet, Mustang, Corvette et du côté des deux roues, les Harley Davidson, Indian et autres surprises...Des courses de lenteur moto seront organisées et vous pourrez encourager les concurrents. Nous vous attendons nombreux !!



Société de Chasse de Neuilly-sous-Clermont (Grégory MALO) : Nous nettoyons et aménageons les territoires de plaines afin de fournir « le gîte et le couvert » aux oiseaux pendant la période de nidification et après l'éclosion des jeunes. Ceci permet également de les protéger des intempéries et autres rapaces. Nous continuons, de façon ponctuelle, un ramassage de détritus sur l'ensemble du territoire Neullantais (chemins, fossés et autres endroits naturels) qui est malheureusement toujours aussi fructueux et productif. Nous acheminons ensuite tous ces dépôts sauvages à la déchetterie.



So Ham-Yoga (Laurence QUEMIZET) Yoga -Equilibre Seniors (ou personnes ayant peu de mobilité) : L'association So Ham Oise envisage de dispenser un cours de Yoga spécialisé pour les seniors (coordination, équilibre, mouvements simples pour délier les articulations) à compter de septembre 2022. Afin de savoir si cela intéresserait suffisamment de personnes, celles-ci peuvent se faire connaître auprès de Laurence au 06.70.50.25.96. Un cours d'essai serait alors dispensé en juin (vendredi après-midi). Pour les lycéens ou étudiants : cours de respiration et technique de relaxation avant examens, sur demande, le samedi après-midi ou dimanche en juin. Les personnes intéressées doivent se manifester au 06.70.50.25.96 : une ou deux séances seront proposées gratuitement.



Carrefour de l'amitié (Claudine LEJEUNE)

Le club est de nouveau ouvert tous les jeudis de 14h00 à 18h00. Nos après-midis se déroulent de la façon suivante : **Jeux de société** : scrabble, tarot, belote, rumi-chiffre et autres...

Sorties : Restaurant, loto club et autres promenades telles que la découverte de jardins et parcs floraux. Le club serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, peut-être porteurs de nouvelles idées dans nos programmations et animations.



Sauvegarde de la Chapelle d'Auvillers (Martine AELVOËT)



Bonjour à Tous, la Saint-Christophe aura lieu le **samedi 17 Septembre 2022** à 18h30. Pensez à le noter sur votre agenda. Dans l'attente de vous rencontrer très nombreux, je vous souhaite un bel été.

L'Association pour la Restauration de la Chapelle d'Auvillers.

PORTRAIT NEUILLANTAIS

Beaucoup d'entre nous ne savent pas que nous avons un champion « hors pair » à Neuilly-sous-Clermont !!

Il domine son art de prédilection, déjà médaillé à de nombreuses reprises depuis son plus jeune âge (Il a commencé au baby karaté dès ses 2 ans), puis accroché et passionné, il ne compte pas s'arrêter de sitôt dans cette discipline.

Vous avez peut-être une petite idée de qui il s'agit ?...Non ?



Liam Grégoire est passionné de Karaté, comme toute sa famille d'ailleurs, ses parents, tous deux professeurs de karaté à Clermont depuis 20 ans, Loucyane son frère cadet champion de Picardie et Thi-Lan la benjamine aussi championne de Picardie. Quant à Liam, son palmarès est déjà très impressionnant, il est devenu « une véritable machine » selon les propos de son père (Étienne Grégoire). « Il est le plus grand Karatéka qu'ai pu connaître la Picardie à ce jour ».



Liam s'affirme de plus en plus pour devenir, un jour, notre champion français de karaté !!

A multiples reprises champion de l'Oise - Dix fois champion de Picardie – 1^{er} champion des Hauts de France.



Il franchi ensuite un palier supplémentaire lorsqu'après contact avec un coach international, il est recruté par le plus grand club de France à Sarcelles où il est entraîné par trois professionnels, tous trois vices champions du monde. S'enchaîne ensuite les compétitions internationales dans la catégorie Juniors où il s'installe sur les podiums :

- 3^{ème} aux championnats de France en juillet 2021
- 3^{ème} à l'open international de Liège en septembre 2021
- 3^{ème} à la coupe de France en décembre 2021
- 3^{ème} aux championnats de France Cadets

Il se hisse en demi-finale de l'open de France en octobre 2021 pour être sélectionné dans le groupe « Équipe de France » certainement à long terme.

Il est pressenti pour se rendre aux championnats du monde en Turquie dès le mois de novembre 2022. A cet effet, il doit confirmer en Youth League, surclassé en catégorie Espoirs chez les 18 ans, il participe notamment à plusieurs compétitions majeures :

- Le championnat de France des Leagues du 12 mars 2022 intégré au sein de l'équipe « Ile De France ». Championnat qu'il remporte avec brio.
- Le championnat de France des Leagues Juniors du 19 mars 2022 qu'il remporte aussi.
- Viennent ensuite deux autres grandes étapes de la Youth League, toutes aussi importantes dans son ascension sportive exceptionnelle : A Chypre en avril 2022 et en Croatie en juillet 2022.



Pour accéder à ce haut niveau, Liam ne s'ennuie guère, il s'applique un programme quotidien intense avec des aménagements scolaires qui doivent lui être consentis afin qu'il puisse suivre son cursus sportif de champion. Le schéma d'une semaine pour lui se présente comme suit : du lundi au jeudi, il se rend au lycée (6h30/17h30) puis il enchaîne avec un entraînement d'une heure et demi au Karaté Club de Clermont. Son vendredi après les cours, est libre pour qu'il puisse s'adonner à ses autres activités favorites (l'Audio-Visuel et l'E-Sport). Quant au week-end, il est entièrement réservé aux entraînements à Sarcelles.

Liam au plus près :



Son idole est turque (Ali Sofuoglu), champion incontestable de karaté, plusieurs fois médaillé aux championnats d'Europe, du monde, aux jeux olympiques et spécialiste de kata (enchaînements de techniques codifiées en simulation de combat).

Comment gères-tu les enjeux de tes compétitions ?

« Je ne suis jamais stressé, même lors des combats les plus importants, c'est ce qui fait ma force ». Liam est toujours à la recherche d'une amélioration constante de ses techniques de combat, pour flirter avec l'excellence, l'absolu !!

Selon toi, Liam, quelles sont les qualités requises pour être un bon compétiteur ?

« Il faut être à l'écoute de ses coachs pour progresser, pour gagner. Lors des compétitions, être très attentif à ce que recherchent les membres du jury professionnel : la présentation, l'esthétisme, l'explosivité, la souplesse des mouvements mais aussi la rigueur. Ne pas manquer de courage !! ».

Ce sport m'a apporté une certaine maturité en côtoyant les athlètes de haut-niveau et plus âgés que moi, « c'est exceptionnel ce que je vis en ce moment »

Mon souvenir le plus cher à mes yeux, c'est mon premier podium national. Mon père était à la table des coachs. « La fierté que j'ai pu avoir devant lui !! C'est incomparable !! ».

Mes projets :

Pouvoir un jour affronter les meilleurs karatékas du monde et peut-être défier mon idole Ali Sofuoglu sur un tatami. Ce qui pourrait arriver rapidement, selon son père, car Liam intègre prochainement les compétitions séniors. « Oui, alors si cela arrive, à ce moment-là je serai certainement un peu stressé quand même, mais je donnerai le meilleur de moi-même ».

Je souhaite aussi accéder à un statut de conseiller professionnel pour les jeunes karatékas et en parallèle, déboucher sur une carrière financière dans le « monde du karaté ».

Philippe LEJEUNE, Maire adjoint.



Informations et numéros utiles

Les collectes de déchets :

► Toutes les semaines

Déchets ménagers le jeudi matin
Recyclables et papiers le vendredi matin

► Du 15 mars au 18 juillet et du 15 août au 5 décembre

Déchets verts le mardi matin

Horaires déchetterie (Breuil le Sec)

► Du 1^{er} mars 2022 au 31 octobre 2022

Le lundi : 13h30 à 18h
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

► Du 1^{er} novembre 2022 au 28 février 2023

Le lundi : 13h30 à 17h
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Horaires du bruit de voisinage / des travaux

Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h30

Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h

BRUIT
de voisinage



Accueil collectif pour mineurs (Centre de loisirs)

Tél : 06.42.69.64.20
alsh.neuilly@orange.fr

Ecole maternelle de l'Orme : 03.44.78.32.59

Ecole élémentaire Charles Chaplin : 03.44.66.17.55

Ecole élémentaire de l'Orme : 03.44.50.51.17

Bibliothèque : 03.44.73.87.92

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h et samedi de 10h à 12h



MAIRIE DE NEUILLY-SOUS-CLERMONT

56, Rue d'Auwillers 60290 Neuilly-sous-Clermont

Tél : 03 44 73 00 43 - FAX : 03 44 73 87 90

E-mail : mairie.neuilly@orange.fr

Site internet : <https://neuilly-sous-clermont.fr>

Facebook : Mairie de Neuilly-sous-Clermont

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI 16h-18h

MARDI 16h-18h

MERCREDI 10h-12h

JEUDI Fermé

VENDREDI 16h-18h

SAMEDI Fermé

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

En cas d'urgence le week-end, une permanence téléphonique est assurée par un élu au 03 44 73 00 43.

Bulletin d'information publié par la **Mairie de Neuilly-sous-Clermont**.

Directeur de publication : **Christophe CHEMIN**.

Rédaction : **Christophe CHEMIN, Mathieu BARBERY, Murielle RAVIART, Jean-Pierre OCULY, Céline VITEL et Philippe LEJEUNE**.

Mise en page, photos et illustrations : **Philippe LEJEUNE et Mireille CARPENTIER**.

Contact : **com.neuilly@orange.fr**

Tirage : 700 bulletins – Imprimés par nos soins.